

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE
LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Séance extraordinaire tenue le lundi 22 février 2016 à 12 h 00 par conférence téléphonique.

Sont présents

M. Denis Coderre, président, maire de la Ville de Montréal ;
Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de Longueuil ;
M. Claude Dauphin, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny ;
M. Alan DeSousa, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Normand Dyotte, maire de la Ville de Candiac.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la Communauté, M^e Claude Séguin, assistent à la séance.

CE16-063 MODIFICATION DU PROJET DE PLAN MÉTROPOLITAIN DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES

Il est résolu de recommander au Conseil d'adopter la version modifiée du *Plan d'action métropolitain de mise en valeur du territoire et des activités agricoles 2016-2020*, jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, en remplacement de la version recommandée par la résolution numéro CE16-033.

CE16-064 MÉMOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DANS LE CADRE DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR L'INDUSTRIE DU TAXI

Il est résolu d'approuver le mémoire de la Communauté dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le document d'information sur le transport rémunéré de personnes par automobile et de le transmettre à la Commission des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale du Québec.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 10.

Les résolutions numéros CE16-063 et CE16-064 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Denis Coderre
Président

Claude Séguin
Secrétaire